

REPUBLICQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DU DOUBS  
 ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
 CANTON D'AUDINCOURT  
 COMMUNE DE SELONCOURT  
 DELIBERATION  
 DU  
 CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20151215.8</b>	<b><u>Séance du 15 décembre 2015 à 18h30</u></b>
	L'an <b>deux-mille-quinze</b> du mois de décembre le <b>quinze</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 décembre 2015, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 7 décembre 2015 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
<b><u>Etait absent</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. ..... a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

**OBJET : AVANCEMENTS DE GRADE – CREATIONS/SUPPRESSIONS DE POSTES**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le tableau d'avancements de grade qui a été soumis aux Commissions Administratives Paritaires Départementales du mois de novembre 2015.

Il est proposé :

- d'accepter la promotion de 6 agents à compter des dates indiquées,
- de supprimer les emplois d'origine dès la date effective de l'avancement.

Le tableau des créations et de suppressions de postes, au titre des avancements de grade s'établit comme suit :

<b>Suppressions</b>	<b>Date de création</b>	<b>Créations</b>	<b>Motifs</b>
Attaché	01/01/2016	<i>Attaché principal</i>	Conditions statutaires
Adjoint Administratif de 2 <sup>e</sup> classe	01/01/2016	<i>Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe</i>	Conditions statutaires
Technicien	01/10/2016	<i>Technicien Principal de 2<sup>e</sup> classe</i>	Conditions statutaires
Adjoint Technique Principal de 2 <sup>e</sup> classe	11/01/2016	<i>Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe</i>	Conditions statutaires
Adjoint Technique de 2 <sup>e</sup> classe	01/01/2016	<i>Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe</i>	Conditions statutaires
Adjoint d'animation de 2 <sup>e</sup> classe <i>32 heures hebdomadaires</i>	01/01/2016	<i>Adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe 32 heures hebdomadaires</i>	Conditions statutaires

Les Commissions Administratives Paritaires Départementales du mois de novembre 2015 ont émis un avis favorable.

La Commission Personnel, réunie le 1<sup>er</sup> décembre 2015, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par** .....

- approuve les créations des emplois décrits dans le tableau ci-dessus à compter des dates indiquées ainsi que les suppressions des emplois d'origine dès la date effective de l'avancement ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget.  
Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 15 décembre 2015

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**

PROJET